

Un partage des missions... pour une plus grande personnalisation de l'enseignement.

Elisabeth Blanloeil,
Professeuse agrégée d'EPS, Aizenay, (85)

L'enseignant n'agit plus exclusivement en acteur isolé dans sa discipline mais interagit avec d'autres membres d'une communauté élargie. Les nouvelles compétences de l'enseignant soulignent que le professeur doit « Coopérer au sein d'une équipe » mais aussi « coopérer avec les parents ou les partenaire de l'école¹ ». Cette conception nouvelle de l'acte éducatif s'attache à la réussite de tous les élèves et à la volonté de les intégrer dans leur singularité et leur globalité (prise en compte des élèves handicapés, mise en place des Projets Personnel de Réussite Educative, intégration des élèves Ulis...).

L'enseignant apparaît dès lors comme une pièce d'un grand échiquier où chacune de ses fonctions et missions s'entrecroise, se partage entre différents acteurs pour rendre le système plus efficace et l'acte d'enseigner plus singulier. Cette évolution des missions partagées et la nécessaire personnalisation est illustrée à travers la construction d'un projet pluriannuel de classe et le rôle du professeur principal.



La nécessité de faire des choix partagés

Pourquoi ?

Les acteurs du système éducatif s'inscrivent depuis de nombreuses années dans la volonté de s'attacher à la réussite de tous les élèves et de prendre en compte les particularités de chacun (élèves dyslexiques, différentes formes de handicaps ...) Cette conception de l'enseignement nécessite d'envisager l'élève dans sa globalité et dans sa singularité et non plus comme un simple élève apprenant. Ainsi la constitution d'un Projet Personnel de Réussite Educative nécessite la rencontre entre l'élève, les parents, le professeur principal et selon la problématique de l'élève, le médecin scolaire, l'infirmière, des enseignants et le personnel de direction. Ces regards croisés permettent de construire un projet cohérent pour l'élève. Les approches médicales, scolaires, affectives, sociales s'entrecroisent pour élaborer un plan de réussite pour un élève particulier. Les différentes ressources des élèves peuvent dans ce contexte être analysées par l'ensemble des personnes contribuant à l'acte d'éducation.

1 Arrêté du 1-7-2013 relatif au Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Ainsi le professeur n'agit plus comme seul éducateur, mais au sein d'une équipe aux compétences plurielles. Cette mise en cohérence s'inscrit dans la volonté de prendre en compte toutes les dimensions de l'élève afin de mieux l'identifier pour mieux l'appréhender.

La mise en œuvre du socle commun contribue aussi à renforcer le partage de l'acte d'enseignement. Ainsi sa compétence 1, « La maîtrise de la langue française », est aussi bien appréhendée et construite en français, en histoire géographie qu'en EPS. Il s'agit d'identifier comment l'enseignant dans sa matière, en relation avec les autres enseignants, réussit à mettre en œuvre cette compétence particulière.

Quoi ?

Construire les compétences s'inscrit dans cette logique de personnalisation qui vise à construire autour de ce que l'élève est (attitude), de ce qu'il sait (connaissances) et de ce qu'il sait faire (capacités). Le regard différent porté par l'ensemble des professeurs et acteurs du système sur un élève permet d'ajuster ces dimensions et de considérer l'élève dans sa globalité car l'élève n'agit pas forcément de la même manière dans toutes les disciplines, aussi bien au niveau des attitudes, des connaissances que de ses capacités.

Développer des compétences permet d'entrer dans une logique positive de formation de l'élève, à partir de ce qu'il est, de ce qu'il sait et de ce qu'il sait faire, et non à partir de ses manques ou de ses savoirs non acquis. La logique de l'élève prend alors le pas sur la logique disciplinaire. S'intéresser à l'élève apprenant dans un contexte particulier nécessite de se fixer des compétences s'attachant à l'élève dans sa globalité. Les compétences méthodologiques en EPS et les compétences du socle commun constituent une transversalité des compétences. C'est une mise en perspective d'objectifs partagés par l'ensemble des professeurs d'une classe et non d'un enseignement de compétences juxtaposées.

Tableau 1 : Illustration de la transversalité de la compétence méthodologique : se mettre en projet en Français et EPS

Compétence méthodologique : se mettre en projet		
Français : usage poétique de la langue	Etapas transversales de construction de la compétence	EPS : danse
A partir d'une représentation picturale, produire un texte poétique... Mettre en scène la production en combinant diction.....	Identification des objectifs et compétences attendues	...puis une chorégraphie traduisant les émotions ressenties. ...et évolution corporelle.
Utiliser un lexique approprié pour traduire une image	Communiquer	Donner du sens au mouvement en utilisant le code lié à la danse
Mettre en correspondance avec d'autres formes d'expression	Exprimer	Réaliser des gestes signifiants
Transformer le réel en jouant sur les composantes de la langue Réaliser des créations poétiques individuelles ou collectives	Créer / Produire	Transformer le réel en jouant sur les composantes du mouvement Réaliser, construire une chorégraphie dans le cadre d'un projet individuel ou collectif
Mémoriser et réciter des textes d'auteurs Lire en situation de communication	Interpréter	Mémoriser et réaliser une chorégraphie Accepter le regard des autres
Utiliser une grille de repères pour apprécier une production	Observer / Apprécier	Utiliser une grille de repères pour apprécier une production

Construire cette compétence méthodologique à travers plusieurs matières conforte la cohérence des apprentissages vécus par l'élève qui entrevoit ainsi les liens entre les différentes disciplines. Cette cohérence répond à un besoin particulier des élèves qui est de «se mettre en projet». Cette compétence méthodologique comprend une compétence du socle commun, l'autonomie et l'initiative, qui est de «s'intégrer et coopérer dans un projet collectif».

Ce partage de l'enseignement nécessite pour les professeurs d'une classe d'anticiper, de construire et d'élaborer des apprentissages transversaux. Le partage des missions devient une co-construction didactique entre les enseignants de chaque discipline afin d'élaborer un langage commun en identifiant les mêmes étapes de construction de la compétence, puis en déclinant ces étapes en organisant pédagogiquement les phases de mises en œuvre. A cet égard, Julie Fontès² illustre cette démarche de travail en équipe et de construction pluridisciplinaire dans un projet entre EPS et Français. Dans ce projet, deux étapes sont pour elles indispensables : la construction d'un cadre de référence sémantique entre les deux disciplines afin d'établir un langage commun et un partage de la construction pédagogique permettant de répondre aux besoins des élèves. La construction du projet de classe pluridisciplinaire apparaît, dès lors, comme un outil permettant cohésion et partage des enseignements³.

Pour qui ?

La volonté de s'attacher à la réussite de tous s'illustre dans une classe à différents niveaux. La constitution du groupe classe devient une entité à part entière dans laquelle différents acteurs interagissent. Le projet de classe fixe des objectifs répondant à ces différents niveaux : des objectifs fixés pour le groupe classe (comme illustré précédemment avec la compétence méthodologique pour l'ensemble de la classe) et des objectifs qui répondent à des groupes particuliers au sein de la classe (affinitaires, niveaux, mixité, besoins ...). S'affiche dès lors une volonté de différenciation pédagogique afin de satisfaire tous les élèves. Mais si cette différenciation mise en œuvre par l'enseignant semble essentielle afin de réussir est-ce suffisant pour que l'élève apprenne? Comme le souligne Sylvain Moreau et Jean-Pierre Oussénékan⁴, il s'agit dans un premier temps d'identifier les ressources des élèves pour ensuite construire des tâches adaptées à l'élève et dans un dernier temps permettre une appropriation par l'élève. S'intéresser aux différentes ressources des élèves dans un contexte particulier, c'est s'intéresser à une logique singulière de l'élève, partir du «déjà là» afin d'évoluer et de s'inscrire dans de nouveaux apprentissages. La mission d'enseignement s'inscrit ici dans ce partage avec l'élève, afin qu'il puisse lui aussi s'inscrire dans cet enseignement personnalisé, et s'engager dans ses apprentissages.



Le projet annuel de classe : une solution pour partager

L'élaboration du projet annuel de classe se construit à partir des analyses des enseignants des différentes disciplines et autres acteurs intervenant auprès des élèves de la classe (COP, CPE, infirmière..) Il permet ainsi d'appréhender au mieux les élèves. Cet état des lieux facilite la construction de compétences générales, méthodologiques et sociales pouvant être issues du socle commun et intégrées au sein d'un contexte spécifique pour la classe et pour les différents groupes d'élèves au sein de la classe.

² FONTES (J.), Le travail en équipe, e-novEPS n°5, juin 2013

³ MENAGE (J.), Meziere (D.), J'enseigne, je suis une équipe, e-novEPS n°7, juin 2014

⁴ MOREAU (S.), Oussénékan (J-P.), De la personnalisation à la différenciation, e-novEPS n°3, juin 2012

Dans chaque matière, une cohérence s'établit à partir de compétences méthodologiques et compétences propres identifiées, enseignées dans différentes APSA, et entre les différents groupes de la classe. Une continuité peut ainsi se construire entre les différents niveaux d'acquisition des compétences motrices, méthodologiques et sociales (avec différents niveaux d'acquisition).

L'élaboration du projet annuel de classe peut se réaliser selon 5 étapes en fonction du groupe classe, des différents groupes d'élèves au sein de la classe et des élèves à besoins particuliers plus isolés :

1. identification des ressources par l'ensemble des professeurs de la classe (ressources méthodologiques, motrices, sociales et relationnelles, liées à la motivation) ;
2. construction des compétences pour la classe et choix des compétences du socle commun visées prioritairement ;
3. déclinaison des compétences communes et compétences disciplinaires au sein de chaque matière d'enseignement ;
4. choix des contenus d'enseignement construits en fonction du niveau d'acquisition des élèves (connaissances, capacités, attitudes) ;
5. évaluation des compétences disciplinaires et compétences du socle commun permettant une lisibilité pour l'ensemble des acteurs du système : élève, parents, enseignants.

Ces étapes de construction du projet annuel de classe s'élaborent en fonction des caractéristiques générales du groupe classe, des différents groupes d'élèves et des élèves à besoins particuliers.

Les atouts de cette mission partagée dans le projet pluriannuel de classe se construisent sur plusieurs points :

- l'identification des ressources qui est partagée par l'ensemble des professeurs de la classe, Conseillère d'Orientation Psychologue, infirmière, CPE (Conseiller Pédagogique et d'Education), et parents permet d'appréhender l'élève à travers toutes ses composantes : intellectuelles, affectives, sociales, motrices, relationnelles. Cette approche est d'autant plus pertinente pour des élèves à besoins particuliers⁵⁶ ;
- la mise en relation à travers les différentes disciplines permet d'identifier des besoins communs pour la classe, pour un groupe d'élèves ou pour un élève à besoins particuliers et de proposer des objectifs et compétences communes ;
- pour l'élève, l'identification des besoins et compétences visées mérite, dans un second temps, une nécessaire personnalisation qui lui permet de s'engager dans ses apprentissages de façon responsable plutôt que de ressentir une imposition ;
- aborder l'apprentissage par les compétences permet à l'enseignant de s'attacher à l'élève avant de s'attacher au savoir. Le choix de connaissances et leur démarche d'appropriation est filtrée par l'attention portée sur l'élève ;

⁵ MENAGE (J.), MEZIERE (D.), J'enseigne, je suis une équipe, e-novEPS n°7, juin 2014

⁶ LEBALLEUR (A.), Favoriser le "bien-être" chez les enfants "différents", e-novEPS n°7, juin 2014



Le professeur principal : un coordonateur au service de l'élève

Dans ce contexte une nécessaire coordination apparaît indispensable. Le rôle du professeur principal représente un atout indéniable au sein de la communauté éducative. Son rôle de coordonateur est alors essentiel. Aborder l'apprentissage par les compétences modifie également ses échanges et pratiques pédagogiques.

Coordonner les actions au sein de l'équipe pédagogique

Les compétences validées au sein du socle commun par les différents enseignants nécessitent d'être mises en relation. Le professeur principal peut se rendre disponible afin de mutualiser ces analyses de l'ensemble des collègues et ainsi établir un bilan de ces différentes évaluations. Ceci permet une analyse de l'élève à travers les diverses compétences et d'appréhender l'élève avec une vision plus ouverte. L'évaluation des compétences permet, bien mieux que la note, de mesurer les progrès, les acquis même fragiles de l'élève et de prendre en compte d'autres aspects de la personne par le biais de compétences transversales parfois oubliées dans l'évaluation traditionnelle (s'exprimer à l'oral, savoir travailler en groupe, savoir faire preuve de persévérance..)⁷.

Le socle commun est un outil commun de validation des compétences et en ce sens, il permet aussi au professeur principal de communiquer sur les acquis. L'évaluation apparaît alors un outil au service de la communication entre les différents acteurs.

L'évaluation comme outil de communication

L'évaluation des compétences donne une plus grande lisibilité et signification pour l'élève et la famille. Ainsi, l'analyse des compétences ouvre le dialogue, permet des prises de consciences et la mise en place de nouvelles stratégies. Elle est, en ce sens, un outil de formation dans le cadre du projet de l'élève. De plus, la note est souvent l'exclusivité du professeur. Alors, l'élève associé à l'analyse de ses compétences se sent davantage impliqué dans ses apprentissages.

Ainsi, le conseil de classe apparaît non plus comme une instance de constat mais peut devenir une instance de conseil. Dans cette perspective, l'interprétation des compétences facilite l'orientation de l'élève et prend en considération toutes les composantes transversales évaluées par l'ensemble des professeurs. Le professeur principal devient davantage un médiateur au service du collectif. Ses compétences reconnues sont aussi essentielles dans la perspective d'orientation de l'élève où une mission collective lui est aussi associée⁸.

Aborder les apprentissages par les compétences permet aussi au professeur principal un partage des missions et des responsabilités par l'ensemble des acteurs. Cette entrée par les compétences nécessite un changement radical de posture de la part des différents acteurs du système : élèves, parents, professeurs, qui prend indéniablement du temps.



Conclusion

Dès lors que l'enseignement ne se résout plus à enseigner sa discipline mais à enseigner pour des élèves particuliers au sein d'un contexte spécifique, une évolution nécessaire est amorcée. Cette évolution implique toute la communauté éducative pour mieux identifier les caractéristiques et besoins

⁷ MAUDET (J-F.), Enseigner ce qui relie, pourquoi et comment?, e-novEPS n°7, juin 2014

⁸ DERIMAY (E.), Mission orientation, l'affaire du professeur d'EPS, e-novEPS n°7, juin 2014

des élèves afin de s'y adapter. Ce partage des missions est renforcé par l'évolution des apports informationnels numériques, l'enseignant partage aussi l'information et l'instruction données aux élèves.

Travailler ensemble afin de construire des contenus didactiques et pédagogiques adaptés nécessite un changement de pratique. Entrer par les compétences dans les apprentissages change également les mentalités et les pratiques d'autant plus si l'on poursuit cet objectif en l'évaluant. L'évaluation par les compétences sans note, demande à l'élève et à ses parents de modifier leur vision sur l'apprentissage (dédramatisation et meilleure compréhension du raisonnement). Des constructions anticipées, des concertations sont nécessaires afin d'installer cette mutualisation des enseignements. L'heure de vie de classe est également propice à ce moment de partage entre plusieurs enseignants et élèves. Ce temps n'est pas systématiquement celui du professeur principal. A cet égard, le professeur principal n'agit pas comme le seul responsable de la classe, mais s'inscrit davantage en organisateur et initiateur, pour faciliter le partage des compétences.